



# Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

## *Préambule*

Consacré par la loi du 5 mars 2007, le rôle des maires en matière de prévention de la délinquance est aujourd'hui essentiel. La ville de Laval est attachée à l'exercer de façon concrète, dynamique et adaptée au contexte local, en étroite coopération avec l'État et l'ensemble des partenaires du territoire apportant leur concours à la prévention de la délinquance.

Une nouvelle stratégie nationale de prévention de la délinquance a été définie pour la période 2013-2017, faisant davantage prévaloir la dimension partenariale. Elle se traduit par la mise en œuvre des trois programmes d'actions suivants : le premier à l'intention des jeunes exposés à la délinquance, le deuxième pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes et le dernier pour améliorer la tranquillité publique. Ces trois programmes d'actions répondent à des enjeux que l'on retrouve en Mayenne. Ils sont ainsi inscrits dans le Plan départemental de prévention de la délinquance, pour la période 2014-2017.

Pour décliner localement ce programme d'actions, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de Laval, institué le 11 février 2014, organise un espace de concertation permettant d'agir sur les problématiques d'insécurité et de prévention de la délinquance, au niveau communal. Cette structure partenariale permet aux responsables des institutions et organismes publics et privés concernés d'échanger des informations et de définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique.

La déclinaison locale de la stratégie de prévention de la délinquance s'établit autour de quatre grands axes prioritaires :

- > Renforcer la prévention de la délinquance chez les jeunes de 12 à 25 ans
- > Prévenir les violences faites aux femmes et intra-familiales
- > Améliorer la tranquillité publique
- > Lutter contre les conduites addictives

La structure organisationnelle étant créée, la séance plénière du 11 décembre 2014 a permis d'établir les objectifs du CLSPD : consolider un diagnostic local partagé par l'ensemble des partenaires et établir une stratégie territoriale sous forme de fiches-actions.

**Le premier plan d'actions a été signé à l'occasion de la réunion plénière le 18 juin 2015.**

## Le plan d'actions

En s'appuyant sur ce diagnostic partagé, l'ensemble des partenaires du CLSPD a travaillé en groupe ou de manière transversale afin de décliner la stratégie locale, sous forme de fiches-actions, qui se présentent de la manière suivante :

**AXE 1 :**  
**LA PRÉVENTION AUPRÈS DES JEUNES**  
**EXPOSÉS À LA DÉLINQUANCE**

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <b><i>Procédure de "rappel à l'ordre"</i></b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016
	Fiche Action 1

<i>Objet</i>	<b><i>Prévention de la délinquance auprès des mineurs</i></b>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de mineurs non accompagnés à des heures tardives sur le domaine public</li> <li>- Atteintes légères à la propriété publique ou privée</li> <li>- Incivilités et dégradations</li> </ul>
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappel de la règle par l'autorité municipale</li> <li>- Prévenir les comportements délinquants et incivilités dès les premiers actes.</li> <li>- Travail de sensibilisation auprès des parents (ou représentants légaux)</li> <li>- Éviter les champs de reproduction</li> </ul>
<i>Public visé</i>	- Habitants de Laval (majeurs et mineurs)
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le rappel à l'ordre d'un mineur intervient, sauf impossibilité, en présence de ses parents, de ses représentants légaux ou d'une personne exerçant une responsabilité éducative à l'égard du mineur. Il s'agit d'une injonction verbale adressée par le Maire.</li> <li>- Le rappel à l'ordre s'applique aux faits portant atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et la salubrité publique dans la commune.</li> <li>- Le rappel à l'ordre ne peut s'exercer que sur des faits qui font l'objet d'une contravention et si aucune action en justice n'est en cours.</li> <li>- Une procédure d'information préalable entre le Maire, le Procureur et le DDSP est mise en place</li> </ul>
<i>Pilote(s)</i>	Ville de Laval
<i>Évaluation</i>	- Nombre de rappels à l'ordre effectués
<i>Suivi et perspectives</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 rappels à l'ordre en 2015</li> <li>- 1 échec (non-présentation de la personne)</li> </ul>

<p align="center"><b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b></p> <p align="center"><i>Conseil pour les droits et les devoirs des familles</i></p>	<p>Mise à jour le : lundi 13 juin 2016</p>
	<p>Fiche Action 2</p>

<i>Objet</i>	<b>Soutien à la parentalité</b>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés de certaines familles à exercer leur autorité parentale auprès de leurs enfants</li> <li>- Recherche d'informations auprès des services concernant des jeunes en situation difficile</li> </ul>
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider et soutenir les familles confrontées à des difficultés pour exercer leur autorité parentale</li> <li>- Valoriser l'autorité parentale et la fonction éducative.</li> </ul>
<i>Public visé</i>	- Les familles de la commune
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création du Conseil à l'initiative du Maire par délibération du Conseil Municipal. Sa composition est définie dans cette délibération. Il peut comprendre des représentants de l'État, des collectivités territoriales, des personnes œuvrant dans le domaine de l'action sociale, sanitaire, éducative, de l'insertion et de la prévention de la délinquance.</li> <li>- Réunion d'installation du CDDF puis réunion sur convocation du Maire pour l'étude de situation avec les familles.</li> </ul>
<i>Pilote(s)</i>	Ville de Laval
<i>Évaluation</i>	- Bilan annuel du fonctionnement du CDDF
<i>Suivi et perspectives</i>	<p>Un diagnostic sur les acteurs et les dispositifs existants est en cours- rendu de l'étude prévu fin juillet.</p> <p>À partir de ce diagnostic, il sera apprécié quel format est le plus propice pour le traitement de ces questions.</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. CAF : Schéma départemental d'aide aux familles</li> <li>. Conseil départemental : politique de protection de l'enfance.</li> </ul>

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <b><i>Café des parents</i></b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016
	Fiche Action 3

<i>Objet</i>	<b><i>Échanges sur des thématiques liées à la parentalité</i></b>
<i>Constat/Problématique</i>	- Proposer un lieu neutre pour les parents pour échanger avec un professionnel sur des thématiques liées aux enfants de 0 à 21 ans et à la parentalité.
<i>Objectifs</i>	- Avoir un lieu d'échanges pour les parents sur les questions liées à la parentalité
<i>Public visé</i>	- Parents, grands-parents, familles.
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le café se déroule une fois par mois de septembre à juin, le jeudi de 12h15 à 13h30 et il est animé par une psychologue. Chaque mois, un nouveau thème est abordé.</li> <li>- D'autres espaces d'échange similaires sont proposés dans les maisons de quartier.</li> <li>- Les thèmes sont définis en lien avec la commission Prévention et la psychologue.</li> </ul>
<i>Pilote(s)</i>	Ville de Laval
<i>Évaluation</i>	- Nombre de participants – questionnaire auprès des participants
<i>Suivi et perspectives</i>	<p>Les rencontres dans les maisons de quartier sont passées à 1 fois/an par manque de fréquentation.</p> <p>Trouver des solutions pour inciter les parents à participer.</p> <p>Des rencontres sont organisées dans les collèges A. Gerbault et E. de Martonne (classe de 6ème).</p> <p>Dans le cadre du diagnostic sur les dispositifs parentalité, mené par la Ville, le recensement des cafés parents et leur organisation doit être analysés et faire l'objet de préconisations.</p>

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <b><i>Cellule de veille - action</i></b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016
	Fiche Action 4

<i>Objet</i>	<b><i>Création d'un lieu d'échanges interinstitutionnel pour des situations repérées préoccupantes et réitérées</i></b>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des situations problématiques observées sur le territoire par des agents des collectivités locales, des bailleurs sociaux.</li> <li>- des phénomènes réitérés malgré différentes interventions des agents</li> <li>- un sentiment d'impasse pour certaines situations</li> </ul>
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- créer un lieu d'échange entre acteurs publics pour apporter si nécessaire des compléments aux actions éducatives et de protection entreprises par les acteurs publics ;</li> <li>- développer les échanges d'informations sur les situations individuelles, dans le respect des éthiques professionnelles et inscrire les jeunes concernés dans des logiques de parcours cohérents.</li> <li>- lever certains doutes et incompréhensions sur le terrain.</li> </ul>
<i>Public visé</i>	- Habitants de Laval
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A définir collectivement :</li> <li>–échanges d'informations à caractère confidentiel</li> <li>–échanges sur les actions engagées</li> <li>–échanges d'informations sur la prise en compte des situations</li> </ul>
<i>Pilote(s)</i>	Ville de Laval
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- qualité des échanges inter-institutionnels</li> <li>- utilité des échanges pour l'action publique</li> </ul>
<i>Suivi et perspectives</i>	<p>L'action menée conjointement sur la situation de délinquance au quartier de Grenoux a été positive : échanges et vérifications des informations / traitement individuel des situations grâce à la mise en commun rapide des informations avec le Procureur de la République, la Police nationale, l'ASE, les bailleurs. À renouveler, si nécessaire, dans d'autres quartiers.</p>

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <b>Mesures de transaction</b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016
	Fiche Action 5

<i>Objet</i>	<i>Réparation des infractions commises</i>
<i>Constat/Problématique</i>	- certaines infractions (tapages injurieux ou nocturnes, menaces de destruction de biens communaux, destructions, dégradations et détériorations légères de biens communaux) constatées par procès verbal peuvent faire l'objet d'une transaction, en accord avec le Procureur et sur proposition du maire.
<i>Objectifs</i>	- réparer un préjudice subi - sensibiliser la personne ayant commis la dégradation.
<i>Public visé</i>	- Habitants de Laval (public jeune)
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	- proposition du maire de Laval à l'auteur de l'infraction d'une transaction dans un délai d'un mois à compter du procès verbal - cette proposition devra être homologuée par le procureur
<i>Pilote(s)</i>	Ville de Laval en lien avec M. le Procureur
<i>Évaluation</i>	- Nombres de transaction proposée chaque année
<i>Suivi et perspectives</i>	Signature du protocole à l'occasion de la réunion plénière du 16 juin 2016

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <b><i>Action dans le cadre du rapprochement des forces de police avec la jeunesse</i></b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016  Fiche action 6
---	---

<i>Objet</i>	<b><i>Rapprochement police / jeunesse</i></b>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méfiance / rejet des forces de police par une partie de la population (en particulier les jeunes)</li> <li>- Volonté des services de police de développer des liens avec la population, en dehors d'une présence visible sur la voie publique, notamment à travers des moments plus « conviviaux ».</li> </ul>
<i>Objectifs</i>	Améliorer les relations police-jeunes et établir des rapports en dehors des temps de « répression ».
<i>Public visé</i>	Jeunes Lavallois (12-25 ans)
<i>Territoire ciblé</i>	Commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	Organisation de temps conviviaux et d'actions communes
<i>Pilote(s)</i>	Police Nationale et Ville de Laval
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombres d'actions proposées par an</li> <li>- Qualité des échanges</li> </ul>
<i>Suivi et perspectives</i>	<p>Stage de rugby organisé en décembre 2015</p> <p>Sortie d'une journée le 28 mai entre Police / clubs sportifs / jeunes (40 jeunes avec leurs parents).</p> <p>Fresques réalisées par les jeunes durant les vacances et exposées à l'hôtel de police.</p> <p>De nouvelles actions sont envisagées pour l'année à venir autour des questions du numérique, des médias et du sport.</p>

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <b><i>Lutte contre la radicalisation</i></b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016  Fiche action 7
--	---

<i>Objet</i>	<b><i>Prévenir et lutter contre le phénomène de radicalisation</i></b>
<i>Constat/Problématique</i>	Par un décret daté du 6 mai 2016, les conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) voient leurs compétences étendues. De fait, les partenaires peuvent désormais aborder les sujets liés à la prévention de la radicalisation.
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Renforcer la connaissance du phénomène par les acteurs intervenant auprès des publics jeunes exposés</li> <li>-Proposer des actions à destination des jeunes (11-18 ans) pour lutter contre l'isolement et favorisant l'ouverture et la découverte</li> </ul>
<i>Public visé</i>	- Habitants de Laval
<i>Territoire ciblé</i>	-Tout le territoire lavallois, avec une attention particulière sur les quartiers prioritaires
<i>Méthodologie</i>	Sensibilisation et formation des professionnels Lutte contre l'oisiveté et la fréquentation de « cellule » radicalisée
<i>Pilote(s)</i>	Ville de Laval avec l'appui de la Police nationale (apport d'expertise)
<i>Évaluation</i>	-Par les services de l'État
<i>Suivi et perspectives</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Une sensibilisation par la Police nationale des personnels (responsables de maison de quartier, animateurs jeunesse, cadres du CCAS) intervenant auprès des publics exposés</li> <li>-Mise en œuvre d'actions à destination des jeunes pour l'été, en complément des actions menées dans l'année (sorties, séjours et actions de proximité pour rester en contact avec les jeunes).</li> </ul>

<p align="center"><b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b></p> <p align="center"><b><i>Accompagnement des projets des jeunes dans leur diversité</i></b></p>	<p align="center">Mise à jour le : lundi 13 juin 2016</p>
	<p align="center">Fiche action 8</p>

<i>Objet</i>	<b><i>Dispositifs d'accompagnement renforcés des jeunes en difficulté</i></b>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-De nombreux jeunes porteurs de projets en besoin d'accompagnement</li> <li>-Un besoin d'accompagnement dans la proximité</li> </ul>
<i>Objectifs</i>	Accompagner les jeunes en s'appuyant sur la présence de proximité
<i>Public visé</i>	Jeunes de 12 à 25 ans
<i>Territoire ciblé</i>	-Toute la commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	-À partir du réseau de jeunes connu par les animateurs de la Ville, mais également en lien avec les structures jeunesse, la Ville et ses partenaires accompagnent tous les projets des jeunes, pour favoriser leur réalisation
<i>Pilote(s)</i>	Ville de Laval
<i>Évaluation</i>	Analyse quantitative et qualitative des projets menés
<i>Suivi et perspectives</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Un déploiement renforcé des Pôles ados, avec la présence d'animateurs sur de nouveaux territoires</li> <li>-De nombreuses « junior associations » accompagnées</li> <li>-Un accompagnement des projets citoyens des jeunes dans la diversité : séjour à l'étranger sur le thème de la citoyenneté, découverte du travail social...</li> </ul>

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <b>Actions socio-éducatives à destination des jeunes en difficultés</b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016  Fiche action 8
---	---

<i>Objet</i>	<b>Dispositifs d'accompagnement renforcés des jeunes en difficulté</b>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-De nombreux jeunes en difficulté scolaire, avec des difficultés souvent d'origine sociale ou dans le champ de la santé</li> <li>-Un enjeu de transition entre le primaire et le collège, notamment</li> <li>-Dans le cadre du Contrat de ville : un focus sur les publics les plus jeunes</li> </ul>
<i>Objectifs</i>	Accompagner de manière ciblée les jeunes en ayant le plus besoin
<i>Public visé</i>	Primaire / collège
<i>Territoire ciblé</i>	En priorité (mais pas exclusivement) les quartiers prioritaires
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Déploiement du programme de réussite éducative (PRE) : construction de parcours individualisé d'accompagnement éducatif visant à surmonter les obstacles sociaux, familiaux, psychologiques ou sanitaires qui s'opposent à la réussite scolaire du jeune</li> <li>-Déploiement des Contrats locaux d'Accompagnement scolaire (CLAS) dans chaque maison de quartier : actions d'accompagnement à la scolarité visant à aider les enfants à acquérir des méthodes, faciliter leur accès au savoir et à la culture, promouvoir leur apprentissage à la citoyenneté, valoriser les acquis afin de renforcer leur autonomie, soutenir les parents dans le suivi scolaire de leurs enfants.</li> </ul>
<i>Pilote(s)</i>	PRE : CCAS CLAS : maisons de quartier – Ville de Laval
<i>Évaluation</i>	Evaluation dans le cadre des bilans réguliers du PRE et (annuels) du CLAS.
<i>Suivi et perspectives</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Plus d'une centaine de jeunes faisant l'objet d'un accompagnement renforcé dans le cadre du PRE (accompagnement individualisé) ou des CLAS (en petits collectifs)</li> <li>-Des liens renforcés avec la politique d'animation jeunesse</li> </ul>

**AXE 2**  
**LA PRÉVENTION DES VIOLENCES**  
**INTRA-FAMILIALES**

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016
<b>Actions d'information et de communication</b>	Fiche Action 1

<i>Objet</i>	<b>Informier sur les questions liées aux violences faites aux femmes et violences intra-familiales</b>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sollicitation régulière des services de police ou des services sociaux pour des situations de violences faites aux femmes.</li> <li>- Demandes de renseignements sur l'accompagnement possible, les dispositifs d'aides aux victimes, les lieux ressources.</li> </ul>
<i>Objectifs</i>	- Sensibiliser et informer le plus grand nombre de personnes sur cette problématique
<i>Public visé</i>	- Habitants de la commune
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de plaquette d'information pédagogique</li> <li>- Recensement de tous les lieux d'accueil pour la diffusion des supports de communication</li> <li>- Participation à des débats</li> <li>- Projection de films</li> <li>- Exposition thématique</li> <li>- Opération de sensibilisation dans les collèges, lycées et auprès des étudiants.</li> <li>- Organisation de manifestations ( 25 novembre, 8 mars .....)</li> <li>- Diffusion d'information et de fiches pratiques dans les journaux publiés par les collectivités territoriales ( ville, CG)</li> </ul>
<i>Pilote(s)</i>	Ville de Laval
<i>Évaluation</i>	- Nombre d'actions proposées, nombre de participants
<i>Suivi et perspectives</i>	<p>Actions menées par les partenaires du COPIL ville Droits des Femmes, liées aux temps forts nationaux.</p> <p>Dispositif classes primaires (6 classes) financé par le Contrat de ville.</p> <p>Actions de formation auprès des animateurs pour repérage d'enfants victimes ou exposés aux violences conjugales, en lien avec l' ADAVIP.</p> <p>Formation spécifique auprès des aides à domicile (cf fiche action 10)</p> <p>Actions de sensibilisation à mettre en œuvre au niveau des collèges et des lycées</p>

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <b><i>Téléphone grand danger (TGD)</i></b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016
	Fiche Action 2

<i>Objet</i>	<b><i>Mise en place du Téléphone grave danger</i></b>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- morts violentes au sein du couple et/ou agressions sexuelles</li> <li>- question de la récidive des auteurs</li> </ul>
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- permettre l'accompagnement des victimes de violences</li> <li>- permettre à la victime d'alerter les autorités publiques en cas de danger</li> <li>- géolocaliser la victime au moment où elle déclenche l'alerte pour rendre plus efficace les interventions des forces de sécurité</li> </ul>
<i>Public visé</i>	- Les femmes victimes de violences au sein du couple
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- repérage du public en lien avec les associations</li> <li>- accompagnement de la victime</li> </ul>
<i>Pilote(s)</i>	M. le Procureur de la République
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'attributions</li> <li>- nombre d'alertes</li> <li>- nombre d'interventions de la police</li> <li>- satisfaction des personnes concernant son efficacité à l'issue de la mesure</li> </ul>
<i>Suivi et perspectives</i>	Convention signée le 7 mars 2016. 1 téléphone pour le Département.

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b> <b>Prise en en charge des auteurs de violences conjugales</b>		Mise à jour le : lundi 13 juin 2016
		Fiche Action 3
<i>Objet</i>	<b>Prise en charge des auteurs de violences conjugales</b>	
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La condamnation par les tribunaux ne suffit pas toujours à modifier le comportement de l'auteur et à empêcher la récidive.</li> <li>- Nécessité d'engager un suivi de l'auteur</li> </ul>	
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aider les auteurs de violence conjugale, dans une démarche de responsabilisation de leurs actes, afin de leur permettre de mesurer leur capacité de changement, pour limiter au maximum la récidive</li> </ul>	
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise à disposition d'un contact téléphonique spécifique pour les auteurs</li> <li>- mise à disposition d'un lieu d'accueil identifié</li> <li>- mise en place de groupes de parole</li> <li>- formalisation de l'application de la mesure d'éviction du conjoint en lien avec le Parquet</li> <li>- information auprès des auteurs des structures existantes en cas d'éviction du conjoint du domicile</li> </ul>	
<i>Territoire ciblé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La commune de Laval</li> </ul>	
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place de groupes de parole</li> </ul>	
<i>Pilote(s)</i>	Associations / ville de Laval	
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'auteurs accueillis</li> <li>- nombre de récidives</li> </ul>	
<i>Suivi et perspectives</i>	<p>Actions peu nombreuses à ce jour à destination des auteurs.            Faute de financement, le dispositif Résonances 53 n'existe plus.            Proposition : Cycle de rendez-vous individuels avec les auteurs, au point d'accès au droit (Contrat de ville) à la maison de quartier de St Nicolas : objectif de rappel des règles de droit, information sur les cycles de la violence et des conséquences sociales, familiales ; suivi des démarches entreprises par les auteurs, éventuelle orientation pour un suivi social, médico-social ou médical.</p> <p>Dispositif complémentaire à celui proposé à l'échelle du département : groupes de paroles collectifs, porté par la Délégation aux droits des Femmes</p>	

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016
<b>Mise à disposition de téléphones portables auprès des victimes de violences</b>	Fiche Action 4

<i>Objet</i>	<b>Mise à disposition de téléphones portables aux victimes de violences</b>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mort violentes au sein du couple et/ou agressions sexuelles</li> <li>-question de la récurrence des auteurs</li> </ul>
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- permettre l'accompagnement des victimes de violences</li> <li>- permettre à la victime d'alerter les autorités publiques en cas de danger</li> </ul>
<i>Public visé</i>	- Les femmes victimes de violences au sein du couple
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- repérage du public en lien avec les associations</li> <li>- accompagnement de la victime</li> </ul>
<i>Pilote(s)</i>	Ville de Laval
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'attributions</li> <li>- nombre d'alertes</li> <li>- satisfaction des personnes concernant son efficacité à l'issue de la mesure</li> </ul>
<i>Suivi et perspectives</i>	<p>Dispositif à maintenir car il complète celui du TGD. Téléphones mis à disposition d'associations partenaires et pouvant s'adresser à plusieurs personnes en même temps, pour des victimes n'ayant n'ont pas forcément porté plainte.</p> <p>Travail de repérage des situations à réaliser également au niveau de la ville et du CCAS, exemple : aides à domicile qui se déplacent chez les particuliers (cf. fiche action 1)</p>

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <b><i>Livret de sensibilisation</i></b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016
	Fiche Action 5

<i>Objet</i>	<b><i>Support partenarial visant à communiquer auprès des différents relais</i></b>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La commune de Laval est malheureusement fortement concernée par ce phénomène national.</li> <li>- La violence conjugale et familiale a des impacts non négligeables sur tous les membres de la famille, que ce soit pour la victime ou pour les proches qui en sont témoins, bien souvent les enfants. Ces violences qui s'exercent au sein de la famille, doivent être dénoncées. L'acte violent, quel qu'il soit, est une atteinte à l'intégrité humaine. Il est important d'agir en levant les tabous.</li> </ul>
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser tous les partenaires</li> <li>- Mieux informer / communiquer sur ce sujet</li> </ul>
<i>Public visé</i>	- Acteurs et partenaires
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un groupe de travail composé de différents partenaires du territoire impliqués dans la thématique des violences intra-familiales élabore un protocole local d'orientation et de prise en charge des personnes victimes de violences intra-familiales.</li> <li>- Dans un souci de sensibilisation, des acteurs présents sur la commune ont réfléchi à un support partenarial complémentaire visant à communiquer auprès des différents relais (sportifs, culturels, éducatifs, sociaux...) qui pourraient être amenés à détecter une situation de violence.</li> </ul>
<i>Pilote(s)</i>	CIDFF
<i>Suivi et perspectives</i>	En cours de réactualisation du livret existant, en collaboration avec le CIDFF.

<p align="center"><b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b></p> <p align="center"><i><b>Sensibilisation des plus jeunes</b></i></p>	<p align="center">Mise à jour le : lundi 13 juin 2016</p>
	<p align="center">Fiche Action 6</p>

<i>Objet</i>	<b><i>Sensibiliser des élèves de collège aux violences familiales</i></b>
<i>Constat/Problématique</i>	- Difficulté d'aborder ce sujet auprès de jeunes pouvant être eux même en difficulté (privilégier une approche généraliste des violences).
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervenir auprès des élèves des collèges et des pôles ados de Laval et de manière interactive.</li> <li>- Aider les adolescents à construire des attitudes de prévention des violences et des situations d'influence dont ils peuvent être l'objet, en les mettant en situation d'anticiper leurs réactions.</li> <li>- Repérer le réseau d'adultes susceptibles d'informer et de protéger les jeunes en difficultés.</li> </ul>
<i>Public visé</i>	- Jeunes en collèges et/ou fréquentant les Pôles ados de Laval
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Théâtre forum / saynètes abordant les divers facteurs de risque permettant d'interroger la place de témoin en questionnant les responsabilités individuelles et collectives.</li> <li>-Diffusion d'un film dans le cadre du Festival du film judiciaire</li> <li>-Une séance de pédagogie-interactive, permet de reprendre avec les élèves les situations qu'ils souhaitent directement aborder</li> <li>-Une plaquette avec le numéro d'appel Jeunes Violences Écoute remise à chaque élève.</li> </ul>
<i>Pilote(s)</i>	Ville de Laval
<i>Évaluation</i>	- Nombre de participants
<i>Suivi et perspectives</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Reconstitution de scénettes judiciaires en juin au Tribunal</li> <li>-Proposition d'une projection jeune public sur la prévention de la délinquance - sur deux axes : violences intra-familiales et lutte contre les conduites addictives - suivi d'un temps d'échange, lors du Festival du Film judiciaire - contact Atmosphère 53.</li> <li>Voir avec l'Education Nationale pour toucher le plus grand nombre de collégiens - projection qui pourrait être travaillée au sein des collèges.</li> <li>Participation et accompagnement de groupes de jeunes lors des séances grand public du Festival du Film Judiciaire</li> </ul>

<p align="center"><b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b></p> <p align="center"><b><i>Comité de pilotage pour le droit des femmes</i></b></p>	<p align="center">Mise à jour le : lundi 13 juin 2016</p>
	<p align="center">Fiche Action 7</p>

<i>Objet</i>	<b>Réunion du comité de pilotage de la Ville de Laval pour le droit des femmes</b>
<i>Constat/Problématique</i>	- La commune de Laval est concernée par le phénomène des violences faites aux femmes.
<i>Objectifs</i>	- Favoriser une synergie entre les différents acteurs du territoire pour lutter contre les violences faites aux femmes et améliorer leur prise en charge
<i>Public visé</i>	- Habitants de la commune
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	- Organisation de réunions régulières du comité de pilotage - Mise en place d'actions de communication en commun avec les autres acteurs
<i>Pilote(s)</i>	Copil Droits des Femmes : Ville de Laval et ses partenaires, notamment : l'Etat (DDSCPP), Laval agglomération (contrat de ville), le Conseil Départemental, La Citad'Elle, l'ASPTT, Monde de femmes, ADAVIP53, Revivre, CIDFF, Femmes solidaires, Alcool assistance
<i>Évaluation</i>	- Nombre de réunions et d'actions proposées, nombre de participants
<i>Suivi et perspectives</i>	-Entre juin 2015 et juin 2016, le Copil droits des femmes s'est réuni 12 fois. -9 février 2016 : Soirée projection du film « Kimbidalé » à l'Avant scène pour la Journée internationale contre les mutilations sexuelles féminines.(92 personnes) – avec Femmes solidaires - 5 mars 2016 : Village des femmes au square de Boston pour la Journée internationale des droits des femmes (partenaires du Copil) -8 mars 2016 : Visite de l'entreprise Thalès (à l'initiative de la DDCSPP) -31 mars 2016 : Colloque sur "les associations : les femmes s'engagent" au Sénat -9 mai au 27 juin 2016 : Sensibiliser les enfants du dispositif CLAS à l'égalité fille-garçon (CIDFF)

- |  |  |
|--|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"><li>- Novembre 2016 Colloque sur les enfants exposés aux violences intra-familiales à destination des professionnels de la Mayenne (Citad'elle et Femmes solidaires)</li><li>- 25 novembre 2016 : Journée de lutte contre les violences faites aux femmes - Sensibiliser les Lavallois(es) sur les différents types de violences faites aux femmes (harcèlement, coups...) et faire connaître les associations qui aident les victimes.</li><li>- A déterminer : Colloque pour les professionnels hospitaliers, sociaux et associatifs pour sensibiliser aux mutilations sexuelles féminines</li></ul> |
|--|--|

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <i>Étude sur le harcèlement de rues</i>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016  Fiche action 8
---	---

<i>Objet</i>	<b>Démarches visant à lutter contre le harcèlement de rue</b>
<i>Constat/Problématique</i>	Des problématiques repérées en matière de sexisme ordinaire dans l'espace public Des lieux identifiés comme potentiellement sensibles : transports en commun, par exemple
<i>Objectifs</i>	Développer les démarches permettant de lutter contre le harcèlement dans l'espace public
<i>Public visé</i>	Tout public
<i>Territoire ciblé</i>	Toute la commune de Laval, mais particulièrement les territoires repérés comme sensibles (ex : autour de la gare, dans le cadre d'une démarche nationale portée par la SNCF, dont la Ville est partenaire)
<i>Méthodologie</i>	Engagement d'une démarche diagnostic avec : -La remise de questionnaires -L'organisation de « marches exploratoires »
<i>Pilote(s)</i>	Ville de Laval
<i>Évaluation</i>	Suivi des actions mises en œuvre à l'issue du diagnostic
<i>Suivi et perspectives</i>	Deux marches exploratoires programmées avec le public et les partenaires autour de la gare en juin et novembre Un questionnaire à diffuser

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <b><i>Marches exploratoires / quartier de la Gare</i></b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016  Fiche action 9
---	---

<i>Objet</i>	<b><i>Partenariat avec la SNCF pour renforcer la sécurité et le sentiment de sécurité aux alentours de la gare</i></b>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sentiment d'insécurité autour de la gare</li> <li>- Projet et travaux en cours de la ZAC LGV permettent de prendre en compte les objectifs de sécurisation</li> </ul>
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partager un diagnostic commun gare / institutions / usagers</li> <li>- Envisager des préconisations pour une meilleure sécurisation aux abords de la gare</li> <li>- Atténué le sentiment d'insécurité et faire du pôle gare un lieu de vie agréable pour tous</li> </ul>
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Habitants de Laval</li> <li>- Touristes et voyageurs</li> </ul>
<i>Territoire ciblé</i>	La gare et ses alentours
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux visites sur site : le 27 juin (avec les associations et les professionnels usagers du site) et le 25 novembre (ouvert aux usagers particuliers)</li> <li>- Rédaction d'un diagnostic et de préconisations</li> </ul>
<i>Pilote(s)</i>	Ville de Laval et SNCF
<i>Suivi et perspectives</i>	-lundi 27 juin : marche exploratoire pour repérer les lieux où les femmes peuvent se sentir en insécurité et voir s'il est possible de réaliser des aménagements renforçant le sentiment de sécurité.

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016
<b>Formation-sensibilisation des professionnels : reconnaissance de situations préoccupantes</b>	Fiche action 10

<i>Objet</i>	<b>Sensibilisation et formation des professionnels</b>
<i>Constat/Problématique</i>	<p>-Les professionnels ne sont pas tous formés au repérage des différentes formes de violences, notamment la violence psychique.</p> <p>-Cette absence de formation s'accompagne d'une méconnaissance des mesures de signalement de situations préoccupantes et des procédures judiciaires en cas de violences intra-familiales.</p>
<i>Objectifs</i>	Favoriser la détection de situations préoccupantes par les professionnels intervenant en proximité des usagers et permettre d'activer une procédure de signalement.
<i>Public visé</i>	Habitants de Laval
<i>Territoire ciblé</i>	Commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<p>-Dans un premier temps, sensibilisation et formation des aides à domicile du CCAS qui interviennent au domicile de personnes vulnérables : personnes âgées ou en situation de handicap ;</p> <p>-Extension de l'action à d'autres professionnels concernés.</p>
<i>Pilote(s)</i>	Ville de Laval et CCAS
<i>Évaluation</i>	Nombre de situations signalées et faisant l'objet d'un signalement aux autorités compétentes.
<i>Suivi et perspectives</i>	<p>-Automne 2016 : évaluation des connaissances des agents pour la réalisation d'un support d'information - réalisé conjointement avec l'ADAVIP et l'UNCCAS - remis à tous les agents du service ;</p> <p>-actions de formation plus spécifiques et complémentaires par l'ADAVIP ;</p> <p>-extension de la démarche à d'autres professionnels concernés.</p>

**AXE 3**  
**LA LUTTE CONTRE LES ATTEINTES À LA**  
**TRANQUILLITÉ PUBLIQUE**

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016
<b>Prévention de la récidive : travail d'intérêt général</b>	Fiche Action 1

<i>Objet</i>	<b>Alternative à l'incarcération</b>
<i>Constat/Problématique</i>	- La ville dispose d'agrément pour l'accueil de personnes dans le cadre des TIG non-utilisé depuis de nombreuses années.
<i>Objectifs</i>	- Accueillir des personnes condamnées pour qu'elles puissent exécuter leur peine en milieu ouvert. - Éviter la récidive des personnes ayant un TIG.
<i>Public visé</i>	- Personnes ayant une peine à exécuter
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	- Accueillir des TIG au sein des services de la Ville - Travail en lien avec le SPIP
<i>Pilote(s)</i>	Ville de Laval / SPIP
<i>Évaluation</i>	- Nombre de personnes accueillies – bilan quantitatif du dispositif
<i>Suivi et perspectives</i>	Mise en œuvre nouvelle pour septembre 2016 avec une possibilité d'accueil de 6 personnes (1 au espaces verts, 2 à la propreté urbaine, 1 à fêtes et cérémonies, 1 sur des missions administratives et 1 sur collecte/déchets) Rencontre préalable avec les encadrants des TIG au sein de la collectivité

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <b><i>Vidéo protection</i></b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016
	Fiche Action 2

<i>Objet</i>	<b><i>Installation de caméras de vidéo-protection</i></b>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accentuation du sentiment d'insécurité.</li> <li>- Augmentation des dégradations volontaires.</li> </ul>
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tranquillité publique – prévention des cambriolages.</li> <li>- Favoriser le travail en commun entre les services de sécurité nationaux et locaux (résolution des enquêtes)</li> </ul>
<i>Public visé</i>	- Les habitants et entreprises de la commune
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	- Installation de caméras de vidéo-protection dans de lieux stratégiques de la commune
<i>Pilote(s)</i>	Ville de Laval
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'utilisation dans des procédures en justice</li> <li>- Chiffres annuels délinquance et cambriolages</li> </ul>
<i>Suivi et perspectives</i>	Installation effective depuis le 1er mai 2016 Trois saisines par la Police nationale à ce jour suite à dépôt de plainte.

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <b>Alerte SMS</b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016
	Fiche Action 3

<i>Objet</i>	<b>Prévention des cambriolages</b>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrudescence des cambriolages sur certaines périodes de vacances scolaires</li> <li>- Difficulté d'informer les habitants d'un quartier concerné par les cambriolages</li> </ul>
<i>Objectifs</i>	- Prévention des cambriolages - information rapide des habitants
<i>Public visé</i>	- Les Lavallois
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnes souhaitant adhérer à ce dispositif devront se faire connaître auprès de la Police municipale afin que leurs coordonnées soient enregistrées</li> <li>- Lors de la répétition des cambriolages, une alerte SMS sera adressée au voisinage</li> </ul>
<i>Pilote(s)</i>	Ville de Laval
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'alertes adressées aux Lavallois</li> <li>- Rapport qualitatif auprès des participants</li> </ul>
<i>Suivi et perspectives</i>	<p>Attention au caractère anxiogène des messages.          Messages concernant les atteintes faites aux biens, en complément de l'opération tranquillité vacances (DDSP).          Avantage : pouvoir toucher un grand nombre de personnes.          Mettre en valeur ce qui fonctionne bien : distribution de flyers          Voir avec la PN si quelque chose existe déjà.          Proposition opération tranquillité commerçants.          Attendre nouveau site Internet de la ville de Laval.</p>

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <b><i>La Police municipale sur Twitter</i></b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016
	Fiche Action 4

<i>Objet</i>	<b><i>Rapprocher la PM des citoyens / Communication positive</i></b>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'intérêt pour la Police municipale</li> <li>- Méconnaissance du service par les Lavallois</li> <li>- Multiplication des messages anxiogènes</li> </ul>
<i>Objectifs</i>	- Redonner une visibilité positive à la Police municipale et accroître le sentiment de proximité
<i>Public visé</i>	- Les Lavallois
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	- Concertation entre la Police municipale et le service communication pour l'envoi de message
<i>Pilote(s)</i>	Ville de Laval
<i>Évaluation</i>	- Nombre de messages / Étude qualitative sur le ressenti des Lavallois
<i>Suivi et perspectives</i>	Des actions de proximité sont mises en œuvre par la police municipale : patrouilles à pied dans les quartiers (1 passage/semaine/quartier). Moment de rencontre avec les habitants et les acteurs du quartier (bailleurs, commerçants, associations...).

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <b><i>Voisins Autrement</i></b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016
	Fiche Action 5

<i>Objet</i>	<b><i>Tranquillité publique - lien social</i></b>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin de créer ou de recréer du lien social dans les différents quartiers de la commune.</li> <li>- Favoriser l'entraide et l'écoute en réseau pour résoudre les problèmes d'incivilités</li> </ul>
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'engagement des habitants de différents quartiers de la Commune pour créer des réflexes élémentaires. Favoriser les solidarités de voisinage et renforcer le lien social.</li> </ul>
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Lavallois</li> </ul>
<i>Territoire ciblé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La commune de Laval</li> </ul>
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A voir avec l'expérience du Pavement.</li> </ul>
<i>Pilote(s)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ville de Laval</li> </ul>
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de messages / Étude qualitative sur le ressenti des Lavallois</li> </ul>
<i>Suivi et perspectives</i>	<p>Lutte contre l'isolement - repérage en lien avec le dispositif Ville Amie des Aînés porté par la Ville.</p> <p>Solidarité par quartier exprimée à l'occasion de la fête des voisins.</p> <p>Une plaquette faisant apparaître la liste des commerçants ouverts pendant la période estivale va être mise à disposition des habitants (volet service de proximité - conseil des sages) - travail reconduit par la mission commerce.</p> <p>Action réalisée dans le quartier de la Charité (rencontres avec les habitants et les commerçants).</p> <p>Même action en cours dans le quartier du Pavement.</p>

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <b>Citoyenneté</b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016
	Fiche Action 6

<i>Objet</i>	<b>Renforcer les actions citoyennes</b>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de civisme quotidien</li> <li>- Engagement de plus en plus faible, notamment chez les jeunes</li> </ul>
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la citoyenneté</li> </ul>
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les jeunes (école, collège, lycée)</li> </ul>
<i>Territoire ciblé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Laval</li> </ul>
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de différentes actions tournées vers la citoyenneté : Rallye citoyen, journée citoyenne, remise de diplôme annuelle, pédibus électoral, récompense annuelle du bénévolat...</li> </ul>
<i>Pilote(s)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ville de Laval</li> </ul>
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions et de personnes participant</li> </ul>
<i>Suivi et perspectives</i>	<p>Mise en place de conseils de citoyenneté</p> <p>Actions de l'animateur jeunesse en charge des questions de citoyenneté</p> <p>Partenariat avec Unis-Cités.</p> <p>Proposition d'un passeport ou d'un livret citoyen sur lequel seraient valorisées toutes les "bonnes pratiques" du jeune, et alimenté par des adultes proches du jeune, dans un cadre associatif ou autre.</p> <p>Ce passeport citoyen pourrait venir en complément du passeport pour la majorité existant (droits et obligations des citoyens).</p>

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <i>Des outils pour l'observation</i>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016
	Fiche Action 7

<i>Objet</i>	<b>Acquisition d'outils pour la vigilance partagée et pour l'objectivation des problématiques d'incivilité ou de délinquance</b>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des outils insuffisants en matière de signalement des problématiques de qualité de l'espace public (et notamment en matière de remontées d'alertes contre les incivilités)</li> <li>- L'insuffisance des éléments de diagnostic partagé, portant sur les faits de délinquance et d'incivilités</li> </ul>
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la réactivité des partenaires en matière de lutte contre les incivilités</li> <li>- Responsabiliser les citoyens quant à l'objectif de qualité de l'espace public</li> <li>- Partager le diagnostic territorialisé en matière de lutte contre la délinquance et les incivilités, pour des actions de prévention mieux ciblées et plus efficaces</li> </ul>
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Citoyens lavallois (Tell my City)</li> <li>- Partenaires du CLS (Corto)</li> </ul>
<i>Territoire ciblé</i>	La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition, dans une phase expérimentale, de deux logiciels : Corto et Tell my city</li> <li>- Corto : logiciel d'analyse territorialisée, réservé à des partenaires restreints (CLS) et favorisant les démarches de diagnostic préalable à l'élaboration des politiques publiques, spécialisé en matière de prévention des incivilités et de la délinquance.</li> <li>- Tell my city : application destinée à favoriser la vigilance partagée sur le respect de l'espace public, en responsabilisant le citoyen dans son rôle d'alerte.</li> </ul>
<i>Pilote(s)</i>	Ville de Laval
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation partenariale à 6 mois, puis un an, pour décider d'une pérennisation de l'outil</li> </ul>
<i>Suivi et perspectives</i>	<p>Deux logiciels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- logiciel de traitement des requêtes citoyennes concernant l'espace public. Infos qui pourraient être partagées et valorisées auprès des habitants</li> <li>- logiciel cartographie : en complémentarité pour visuellement avoir une approche globale sur la ville des phénomènes de délinquance.</li> </ul> <p>Travail en cours dans le cadre du Système d'information géographique (SIG) de la Ville de Laval</p>

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <b><i>Médiations d'espace public</i></b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016
	Fiche Action 8

<i>Objet</i>	<b><i>Coordination et développement des formes de médiation d'espace public</i></b>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversité des objets de la médiation dans l'espace public lavallois</li> <li>- Diversité des intervenants</li> <li>- Présence à développer dans l'espace public</li> </ul>
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la coordination entre les institutions développant la médiation dans l'espace public ou les espaces connexes (ex : logement social)</li> <li>- Développer les fonctions de médiation dans l'espace public de la ville</li> </ul>
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ensemble des Lavallois</li> <li>- Public jeune ou potentiellement fragile ou isolé</li> </ul>
<i>Territoire ciblé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La commune de Laval</li> <li>- Vigilance particulière dans le cadre des quartiers prioritaires</li> </ul>
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'une rencontre régulière (semestrielle) de tous les acteurs de la médiation à Laval</li> <li>- Déploiement d'une équipe de tranquillité publique sur le territoire de la Ville</li> <li>- Lien avec les acteurs des centres sociaux, pouvant jouer un rôle de médiation (maisons de quartier, ambassadeurs citoyens...)</li> </ul>
<i>Pilote(s)</i>	Ville de Laval / GLEAM
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Première évaluation au printemps 2015, portant tant sur la coordination que sur le nouveau cadre d'intervention dans l'espace public</li> </ul>
<i>Suivi et perspectives</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre effective depuis début mai 2016.</li> <li>- Rapports d'intervention établis chaque semaine et mise en commun des informations, selon les sujets, avec la police nationale, les bailleurs, les services municipaux.</li> <li>- Complémentarité du dispositif avec les autres actions de médiation menées sur le territoire, et avec la présence de proximité de la police municipale.</li> <li>- Une rencontre le 8 juin réunissant la Ville de Laval, le GLEAM, le CD53 et Méduane Habitat</li> </ul>

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <b><i>Sécurisation des bâtiments publics</i></b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016  Fiche action 9
--	---

<i>Objet</i>	<b><i>Mise en œuvre d'un programme de sécurisation de bâtiments publics exposés à des actes de délinquance</i></b>
<i>Constat/Problématique</i>	Certains bâtiments sont exposés à des faits de délinquance, en raison de leur localisation et/ou de leur configuration, ou ont subi ces derniers mois des dégradations.
<i>Objectifs</i>	-Réalisation d'un diagnostic de sécurité -Etablissement d'un programme de mise en sécurité (éclairage, alarme, renforcement des issues, clés sécurisées...)
<i>Public visé</i>	-Les occupants des bâtiments et les usagers
<i>Territoire ciblé</i>	-L'ensemble du territoire de la ville avec une attention particulière sur les écoles, les maisons de quartier et les centres de loisirs.
<i>Méthodologie</i>	-Diagnostic réalisé avec le référent sûreté de la Police nationale -Programmation établie sur plusieurs mois, évolutive en fonction des actes de délinquance commis
<i>Pilote(s)</i>	-Ville de Laval
<i>Évaluation</i>	-Travaux ou aménagement réalisés sur les sites concernés -Nombre d'actes commis sur ces bâtiments
<i>Suivi et perspectives</i>	-Diagnostic réalisé de septembre à décembre 2015 sur une vingtaine de bâtiments ou sites -Sécurisation renforcée de plusieurs bâtiments (école Dolto, maison de quartier de Grenoux...) -Poursuite du travail engagé dans les prochains mois

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <b><i>Convention Police Nationale / Police Municipale</i></b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016  Fiche action 10
---	--

<i>Objet</i>	<b><i>Convention de coordination de la Police municipale de la Ville de Laval et des forces de sécurité de l'Etat</i></b>
<i>Constat/Problématique</i>	La police municipale et les forces de sécurité de l'Etat ont vocation, dans le respect de leurs compétences propres, à intervenir sur la totalité du territoire de la commune.
<i>Objectifs</i>	-Préciser les lieux des interventions des agents de police municipale -Déterminer les modalités selon lesquelles ces interventions sont coordonnées avec celles des forces de sécurité de l'Etat (police nationale)
<i>Public visé</i>	-Les agents de police municipale -La Police nationale
<i>Territoire ciblé</i>	-Tout le territoire communal
<i>Méthodologie</i>	-Convention de coordination signée entre M. le Préfet de la Mayenne et M. le Maire de Laval après avis de M. le Procureur de la République -Convention signée pour 3 ans
<i>Pilote(s)</i>	M. le Préfet, M. Le Maire de Laval
<i>Évaluation</i>	
<i>Suivi et perspectives</i>	Actuelle convention en cours d'actualisation pour une signature fin 2016-début 2017 -Echanges en cours avec M. le DDSP sur les interventions et leurs modalités.

## **AXE 4**

# **LA LUTTE CONTRE LES CONDUITES ADDICTIVES**

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <b><i>Sensibilisation des publics</i></b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016
	Fiche Action 1

<i>Objet</i>	<b><i>Développer des actions innovantes et efficaces en matière de prévention des addictions, en impliquant les publics</i></b>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Détention et usages de stupéfiants aux abords des établissements d'enseignement du secondaire</li> <li>- Alcoolisation des jeunes</li> <li>- Sollicitation des familles pour des conseils, un accompagnement, une orientation sur les questions liées aux addictions (drogues, alcool, jeux vidéo...)</li> <li>- Diversité des publics concernés par les addictions</li> <li>- Nécessité d'engager des démarches ciblées et adaptées en matière de prévention des addictions...</li> <li>- En impliquant les publics visés</li> </ul>
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une démarche innovante et efficace de sensibilisation des publics à la lutte contre les addictions.</li> <li>- Mettre en place des actions de prévention et orienter vers des lieux ressources pour les familles et les jeunes.</li> </ul>
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Divers types de publics spécifiquement visés par les addictions</li> <li>- Focus, dans un premier temps, sur le public jeunes</li> <li>- Familles (parents)</li> </ul>
<i>Territoire ciblé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La commune de Laval</li> </ul>
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail sur la mise en place d'une permanence « addictions »</li> <li>- Renforcement de la présence de la Police Nationale et Municipale sur la voie publique</li> <li>- Actions d'informations et de sensibilisation auprès des jeunes :</li> <li>- Réunion avec les professionnels concernés par l'éducation auprès des jeunes</li> <li>- Constitution d'un groupe de travail avec des jeunes, afin qu'ils élaborent une opération originale de sensibilisation pouvant s'inscrire dans le cadre d'un événementiel existant (ex : J2K, opération de théâtre forum) – ces jeunes serviront également ensuite de "relais" auprès des pairs.</li> </ul>
<i>Pilote(s)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ville de Laval</li> </ul>
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions menées et de publics touchés</li> </ul>
<i>Suivi et perspectives</i>	<p>Pas uniquement traiter les addictions, mais aussi les consommations excessives.</p> <p>Actions menées dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) conclu entre la ville de Laval, l'ARS et la Préfecture</p> <p>Partenariat fort avec les associations de prévention</p>

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <b><i>Charte de la vie nocturne</i></b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016
	Fiche Action 2

<i>Objet</i>	<b><i>Sensibilisation des professionnels</i></b>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Désuétude de l'actuelle Charte</li> <li>- Changements de propriétaires ou de gérant</li> <li>- Manque d'action pour pérenniser les engagements</li> </ul>
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adopter une charte commune pour réguler la consommation d'alcool chez les jeunes</li> </ul>
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Professionnels de la nuit, débits de boisson, supermarché (not. aux abords des établissements scolaires), association d'étudiants.</li> </ul>
<i>Territoire ciblé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La commune de Laval</li> </ul>
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail sur la rédaction d'une charte.</li> <li>- Proposition aux différents partenaires</li> <li>- Temps protocolaire pour officialiser et valoriser le travail des partenaires</li> <li>- Renouvellement des engagements chaque année</li> </ul>
<i>Pilote(s)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ville de Laval</li> </ul>
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de signataires et étude qualitative auprès des signataires</li> </ul>
<i>Suivi et perspectives</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic et travail de réécriture de la Charte existante avec des jeunes, des commerçants, des représentants institutionnels (Préfecture et Education nationale) à l'occasion de 2 ateliers after-work organisés en partenariat avec l'ANPAA53, les 24 mai et 1er juin dans des cafés lavallois</li> <li>- Réflexion sur les modalités de diffusion de la charte</li> <li>- Pistes d'actions à réaliser par la suite avec les acteurs de la prévention, les jeunes et les commerçants</li> </ul>

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016
<b><i>Prévention de la réitération des ivresses publiques et manifestes</i></b>	Fiche Action 3

<i>Objet</i>	<b><i>Action de prévention de la réitération des Ivresses Publiques et Manifestes (IPM)</i></b>
<i>Constat/Problématique</i>	- la problématique de l'alcoolisation est présente dans une partie très importante des interventions Police Nationale et Gendarmerie (80%). Ce constat fait sur le territoire de la Mayenne touche particulièrement la ville de Laval et l'agglomération lavalloise.
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire de façon durable les ivresses publiques manifestes</li> <li>- Démarche pédagogique auprès des personnes reçues, afin qu'elles engagent un travail de fond concernant leur consommation, voire une démarche de soins sur la base du volontariat.</li> </ul>
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnes ayant fait l'objet d'une procédure liée à une ivresse publique et manifeste</li> <li>- Personnes présentant une réelle dépendance au produit alcool, ayant besoin d'entreprendre une démarche de soins.</li> </ul>
<i>Territoire ciblé</i>	Territoire de la commune dans un premier temps puis extension possible au territoire de Laval Agglomération.
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Homologation du dispositif par le Procureur de la République.</li> <li>- Travail en réseau avec le milieu associatif et tous les professionnels du secteur sanitaire et social.</li> </ul>
<i>Pilote(s)</i>	ADAVIP
<i>Évaluation</i>	Ratio entre le nombre des personnes convoquées et le nombre effectif de contrevenant(e)s qui répondront positivement aux convocations qui leur auront été remises.
<i>Suivi et perspectives</i>	L'ADAVIP est dans l'attente de financement CAF, CPAM et MILDECA Formation de septembre 2016 à janvier 2017 des agents d'accueil insertion et épicerie sociale du CCAS- 5 jours de formation avec Alcool Assistance portant sur l'accompagnement des personnes.

<b>CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</b>  <b><i>Coordination des professionnels</i></b>	Mise à jour le : lundi 13 juin 2016
	Fiche Action 4

<i>Objet</i>	<b><i>Favoriser les complémentarités entre les professionnels de l'action jeunesse et les acteurs de la prévention des addictions</i></b>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté de lisibilité, notamment pour les professionnels de l'action jeunesse, en matière de lutte contre les addictions</li> <li>- Des opportunités d'actions de prévention existent mais ne sont pas toujours activées</li> </ul>
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la coordination entre les acteurs de l'éducation et les professionnels de la prévention des addictions</li> </ul>
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Professionnels du territoire, intervenant dans les deux champs</li> </ul>
<i>Territoire ciblé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La commune de Laval</li> </ul>
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre du CLSPD : réalisation d'un guide permettant à chacun de mieux connaître le "qui fait quoi" en matière de lutte contre les addictions</li> <li>- Préciser les besoins des professionnels en matière de formation, pour harmoniser les postures et procédures (proposition du Centre hospitalier, par exemple)</li> </ul>
<i>Pilote(s)</i>	Ville de Laval
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation de la qualité du guide et de sa diffusion</li> <li>- Analyse de la montée en compétences des professionnels sur la thématique visée</li> </ul>
<i>Suivi et perspectives</i>	<p>Actions menées dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) conclu entre la ville de Laval, l'ARS et la Préfecture</p> <p>Partenariat fort avec les associations de prévention</p> <p>Un temps fort tous les 2 ans : Le Village des partenaires -prochaine date : le 24 novembre 2016</p> <p>Guide des partenaires réalisé et mis à jour</p>